



Compte-rendu de la rencontre EAU ET ASSAINISSEMENT EN HAÏTI (2)

Développement des services et décentralisation

Perspectives et opportunités pour la coopération décentralisée et non gouvernementale

Une rencontre réalisée avec le soutien du ministère de l'intérieur haïtien, du Conseil Général de Seine et Marne, de la ville de Brou sur Chantereine, de la ville de Vaires sur Marne et des ONG Fonhsud et Désir d'Haïti

Lundi 5 novembre,
programme Solidarité Eau
32 rue Le Peletier, 75009 Paris, 6^{ème} étage

SOMMAIRE

Préambule	2
Les enjeux des services de l'eau et de l'assainissement vus par les élus haïtiens	2
Aperçu sommaire des services existants	2
Des problématiques communes en matière de priorités d'intervention et de gestion des services ...	3
Les enjeux des services de l'eau et de l'assainissement vus par les acteurs de la société civile	3
Questions et débats	3
Quel est le cadre administratif de l'eau en Haïti ?	3
Les enjeux institutionnels liés à la gestion des services eau et assainissement	3
Des communes pérennes pour garantir la durabilité des services	4
Le recouvrement des coûts d'exploitation par le prix de l'eau	4
Quelles options technologiques en milieu rural ?	4
Quels sont les critères à satisfaire pour obtenir le financement de projets eau et assainissement ?	4
Les bailleurs de fonds ciblés sur la zone Caraïbes	4
Comment monter un partenariat de coopération décentralisée ?	5
Conclusion	5
Annexes.....	6
Liste des participants	6
Présentation sommaire des institutions françaises présentes à la réunion susceptibles de soutenir des actions de solidarité dans le domaine de l'eau	7

Préambule

Le 4 juillet dernier, le Gret, pS-Eau et Collectif Haïti organisaient une rencontre d'échanges entre les acteurs français de la coopération décentralisée et non gouvernementale et les acteurs étatiques haïtiens en charge de la réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Cette rencontre a permis de construire un premier lien entre, d'une part les évolutions récentes et à venir de la politique sectorielle eau et assainissement en Haïti et, d'autre part le positionnement et les attentes des partenaires au développement français.

Après cette rencontre avec des représentants d'institutions nationales, il semblait opportun de laisser la place aux acteurs de la décentralisation. Le 5 novembre dernier, une délégation haïtienne rencontrait plusieurs représentants d'institutions françaises de coopération décentralisée et non gouvernementale.

La délégation haïtienne était composée de :

- 3 **maires haïtiens** (Augustin Bertin, maire de Campérin, Seloï Jean Fildor, maire de Maniche, Blanc Patrick, maire de Fond Des Nègres)
- 3 **représentants de la société civile** (Gustave Dunes de Campérin, Louizzaire Jean Marc de Maniche, Masseur Anne Marie de Fond des Nègres)
- 1 représentant d'une **ONG haïtienne** (Edmond Pierre Yves, coordonnateur de Fonhsud)

Le présent document rend compte des attentes et préoccupations des uns et des autres qui ont été exprimées durant cette rencontre d'échanges.

Les enjeux des services de l'eau et de l'assainissement vus par les élus haïtiens

Aperçu sommaire des services existants

Les maires de Campérin, Maniche et Fond Des Nègres ont présenté un rapide état des lieux des systèmes d'approvisionnement en eau potable qui équipent chacune de leur commune. Ne sont mentionnés ci-après que les réseaux de distribution. Les autres ouvrages collectifs du type puits, pompes manuelles, sources aménagés ou citernes n'ont pas été abordés.

A **Campérin**, la commune est divisée en 3 sections. Elle est dotée de 4 systèmes AEP (adduction d'eau potable) dont un dessert plus de 20 000 habitants.

La gestion des systèmes est assurée par un CAEP (Conseil pour l'Eau Potable et l'Assainissement), mais les redevances perçues ne permettent pas d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien du système.

La commune de **Fond des Nègres** compte 32 000 habitants. Elle est dotée d'un système AEP desservant 100 habitations. Pour pallier à ce taux de desserte largement trop faible, des camions venant d'Aquin assurent la livraison en eau.

La commune de **Maniche** compte 35 000 habitants. Bien que dotée de 3 systèmes AEP, 75% de la population n'a pas accès à un service d'eau satisfaisant.

Des problématiques communes en matière de priorités d'intervention et de gestion des services

Chacun des élus des trois communes a formulé deux types de préoccupations similaires, qui sont caractéristiques des communes rurales haïtiennes : d'une part les comités de gestion manquent de moyens pour assurer l'entretien, d'autre part, dans les zones non desservies, les habitants utilisent des sources non aménagées.

De fait les priorités pour les trois élus communaux sont de :

- alimenter en eau les zones non desservies,
- garantir la qualité de l'eau desservie,
- professionnaliser les comités de gestion.

Les enjeux des services de l'eau et de l'assainissement vus par les acteurs de la société civile

Parmi les préoccupations des acteurs de la société civile haïtienne, on peut citer :

- les problèmes de **qualité de l'eau**, en raison notamment du non respect des zones de protection autour des points de captage (un rayon de 40 m est nécessaire),
- Le **faible taux d'accès à l'eau** et le besoin d'étendre les réseaux et d'accroître le nombre de bornes fontaines,
- Le **faible taux d'accès à l'assainissement** (très peu de latrines) contribue à un taux de mortalité élevé (notamment chez les enfants). A ce titre, des actions de sensibilisation sont menées auprès des maires pour considérer ce problème et y apporter des solutions.
- Une revendication forte pour **travailler en synergie avec la commune**,
- Le besoin de **fédérer les organisations locales** pour faciliter le dialogue et garantir la cohérence des interventions.

Questions et débats

Quel est le cadre administratif de l'eau en Haïti ?

Le cadre institutionnel du secteur AEP/AEPA en Haïti est une question récurrente des partenaires extérieurs face :

- d'une part à la présence récente de nouveaux acteurs que sont les collectivités locales,
- et d'autre part, une vaste réforme annoncée du secteur de l'eau et de l'assainissement mais qui tarde à venir.

Dans l'attente de l'application effective de la réforme, un positionnement pragmatique pour les acteurs français de la coopération décentralisée et non gouvernementale consiste à collaborer avec les structures étatiques (CAMEP à Port-au-Prince et SNEP en milieu rural), tout en s'appuyant sur :

- les comités de gestion assurant la gestion du service de l'eau en tant que Comités d'Alimentation en Eau Potable et en Assainissement (CAEPA),
- les communes qui, à moyen terme, sont sensées bénéficier d'un transfert progressif de compétences pour la maîtrise d'ouvrage des réseaux.

Les enjeux institutionnels liés à la gestion des services eau et assainissement

Néanmoins, la collaboration entre communes haïtiennes et comités de gestion peut être parfois problématique. On peut observer des situations où l'appropriation du réseau fait l'objet de convoitises et de conflits entre mairie, comité de gestion et SNEP.

Des communes pérennes pour garantir la durabilité des services

L'enjeu des services de l'eau et de l'assainissement est de construire des services pour les 50 ans à venir. La mise en place de structures durables est donc indispensable. Les choix d'aujourd'hui sont déterminants des services de demain. Un équilibre est à trouver entre l'urgence d'aujourd'hui et l'anticipation des besoins de demain. A ce titre il apparaît pertinent pour les collectivités locales françaises d'**appuyer la mise en place des communes haïtiennes** plutôt que de financer uniquement des équipements.

Fora Solidarités Maniche et Campérin : un exemple prometteur de concertation entre acteurs

En octobre 2005 a eu lieu une première rencontre des maires de Campérin et de Maniche avec les ONG et les associations locales afin de construire un projet commun. Ce comité intercommunal se réunit depuis tous les mois afin de définir un plan directeur pour le développement local.

En 2006 a eu lieu le forum Solidarités de Campérin et de Maniche avec l'appui du ministère de l'intérieur. Des ateliers ont permis de lancer une réflexion pour la définition des priorités pour l'horizon + 25 ans. Cette démarche bénéficie d'un appui de l'Union européenne qui devrait démarrer en novembre 2007. Cet appui, programmé sur une durée de 9 mois, permettra de réaliser un inventaire des organisations et de définir un plan d'actions.

A ce jour, Campérin et Maniche affichent 3 ans de partenariat. Le 17 février 2008 aura lieu le prochain forum Solidarité de Maniche et Campérin.

Le recouvrement des coûts d'exploitation par le prix de l'eau

Un autre aspect primordial de la pérennité des services est le recouvrement des coûts. Cette question est d'autant plus importante qu'un certain nombre d'équipements nécessitent de lourds travaux de réhabilitation.

Ne pas pratiquer la vérité du coût de l'eau, c'est hypothéquer sur la pérennité des équipements et du service.

Pour obtenir des taux de recouvrement des coûts satisfaisants, la gestion communautaire est un atout fort en Haïti.

Quelles options technologiques en milieu rural ?

En-dehors des villes, le milieu rural haïtien se caractérise par un habitat dispersé qui rend l'option du réseau techniquement complexe et financièrement onéreuse. Parmi les solutions alternatives envisageables (puits, pompes manuelles, sources aménagées...), l'option des citernes familiales pour la récupération des eaux de pluie est particulièrement appropriée dans les zones rurales avec un habitat isolé. D'un volume de l'ordre de 6 à 7 m³, une citerne peut être gérée par 2 à 3 familles.

Quels sont les critères à satisfaire pour obtenir le financement de projets eau et assainissement ?

L'accès aux financements est une responsabilité qui relève du maître d'ouvrage. Il doit faire une demande qui respecte les exigences du bailleur de fonds. Si chaque bailleur de fonds a des exigences qui lui sont propres, on constate néanmoins des attentes communes :

- le projet doit apporter la preuve de la **pérennité technique et financière** des services,
- le projet doit appuyer la mise en place de **structures de gestion qui perdureront** une fois le projet terminé,
- le volet **assainissement est une composante indispensable** de tout projet d'accès à l'eau.

Les bailleurs de fonds ciblés sur la zone Caraïbes

Certains bailleurs de fonds ont des stratégies de financement orientées spécifiquement vers la région Caraïbes, et donc Haïti. Il s'agit notamment de la région Guadeloupe et du fonds catalan (ce dernier a contribué à hauteur de 150 000 € pour cofinancer un projet de la région île de France aux Gonaïves).

Comment monter un partenariat de coopération décentralisée ?

Trois approches peuvent être envisagées pour identifier une collectivité locale française et mettre en place avec elle un partenariat de coopération décentralisée :

- Cités Unies France (CUF) est un collectif de collectivités françaises. Le président du **groupe Caraïbes de CUF** est en lien avec les coopérations décentralisées d'Haïti.
- Les **relations inter personnelles** qui se construisent à l'occasion de rencontres d'échanges ou de voyages d'études restent un des premiers leviers pour construire une coopération décentralisée.
- Les associations françaises de solidarité travaillant en Haïti peuvent interpeller leurs **élus français** pour les encourager à lancer des actions de coopération décentralisée avec les **communes haïtiennes**.

Conclusion

Une délégation haïtienne ambassadrice du dialogue haïtien

Une originalité forte de la délégation haïtienne qui a été reçue le 5 novembre 2007 est sa mixité entre élus et représentants de la société civile. Cette particularité est d'autant plus enthousiasmante qu'elle traduit un dialogue réel, déjà amorcé entre décideurs et représentants des usagers des services de base.

Quel type de dialogue engager pour relever les défis de l'accès à l'eau et à l'assainissement ?

Le dialogue et la concertation entre les différentes parties prenantes doit permettre de construire un service public de l'eau potable et de l'assainissement. Ce dialogue passe par au moins 4 étapes préalables :

- 1- identifier les besoins des différents types d'usagers,
- 2- identifier les différents types de services et d'opérateurs existants pour l'eau et l'assainissement,
- 3- définir collectivement les priorités,
- 4- décider d'un plan d'action et des modes de collaboration entre acteurs.

Un cadre d'intervention à venir pour les actions locales

En ce qui concerne les aspects financiers, les investissements à venir pour le développement des services eau et assainissement feront appel à une mobilisation locale s'appuyant nécessairement sur des financements nationaux et internationaux.

En revanche, l'expérience montre que le recouvrement des coûts d'exploitation (charges de fonctionnement et de renouvellement des équipements) doit être assuré par les usagers.

La réforme haïtienne à venir du secteur de l'eau et de l'assainissement permettra de clarifier autant les exigences en matière d'investissement ou de tarification des services que les modes d'organisation institutionnelle pour impliquer l'ensemble des acteurs nécessaires.

Annexes

Liste des participants

	Prénom, Nom	Email	Organisation
1	Marie-Christine Amable	Marie-christine.amable@paris.fr	Mairie de Paris
2	Bertin Augustin	mairiedecamperrin@yahoo.fr	Mairie Camp-Perrin
3	Ruth Angerville	Ruth.angerille@gmail.com	LES – ENTPE / LAQUE – Université Quisqueya / CAMEP
4	Patrick Blanc	Mairiefonddesnegres2007@yahoo.fr	Mairie de Fond des Nègres
5	Alexandre Brailowsky	Alexandre.brailowsky@suez-env.com	Suez Environnement
6	Myriam Calle	Calle.myriam@aesn.fr	Agence de l'Eau Seine Normandie
7	François Canard	Francois.canard@free.fr	Désir d'Haïti
8	Hubert Chegaray	Assoc.appel@wanadoo.fr	L'APPEL
9	Mylène Contini	Mylene.contini@croix-rouge.fr	Croix Rouge française
10	Denis Dangaix	ddangaix@areneidf.org	ARENE IdF
11	Denis Désille	desille@pseau.org	pS-Eau
12	Gustave Dunes	jeandunes@yahoo.fr	ICCP 2030 Camp-Perrin
13	Pierre Yves Edmond		Fonhsud
14	Christiane Estèves	esteves.christiane@wanadoo.fr	Désir d'Haïti
15	Lionel Etienne		Ambassadeur d'Haïti en France
16	Alain Garaud	agaraud@free.fr	AFHAD Nantes
17	Elisabeth Joannin	eliludhu@aol.com	EPFH et GREF
18	Charlotte Kalinowski	Charlotte.kalinowski@siaap.fr	SIAAP – Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne
19	Jean-Marc Louizaire	Kdm2030@yahoo.fr	KDM (Konbit pour le Développement de Maniche)
20	Anne-Marie Masseux		Organisations locales Fond des Nègres
21	Daniel Prin	Daniel.prin@nantesmetropole.fr	Nantes Métropole
22	Armelle de Roton	armelle.de-roton@cooperation92.fr	Coopération 92
23	Alain Séjourné	asejour@free.fr	AFHAD Nantes
24	Jean Fildor Seloï	ifseloi@yahoo.fr	Mairie de Maniche
25	Michel Taquet	taquet@pseau.org	pS-Eau

Présentation sommaire des institutions françaises présentes à la réunion susceptibles de soutenir des actions de solidarité dans le domaine de l'eau

L'**Agence de l'Eau Seine Normandie** (AESN) dispose d'un fonds pour financer des projets de solidarité internationale dans le domaine de l'eau. Pour soumettre une demande de financement à l'Agence, un guide est disponible sur le site Internet : www.eau-seine-normandie.fr

La **Ville de Paris**, depuis 2005, réalise chaque année un appel à propositions pour subventionner des actions améliorant l'accès à l'eau et à l'assainissement et participant à la création de services publics locaux. Plus d'informations sur www.paris.fr

Coopération 92 est l'opérateur privilégié des actions de coopération que conduit le Conseil Général des Hauts-de-Seine avec les pays en développement. Coopération 92 accompagne les collectivités locales étrangères, de la conception du projet à la recherche de financements, puis à la réalisation et au suivi-évaluation de projets de développement. En Haïti, Coopération 92 est actuellement impliquée dans la commune de Fonds des Nègres pour l'extension de l'école Jean-Baptiste Damier. Plus d'informations sur www.cooperation92.fr

L'**Association France Haïti Artibonite Desdunes** (AFHAD) de Nantes intervient sur 4 pôles prioritaires : la santé, l'agriculture, l'éducation et la formation. <http://pagesperso-orange.fr/afhad/>

Le **Groupement des Retraités et Educateurs Sans Frontières** (GREF) regroupe des enseignants en retraite qui interviennent sur le terrain pour assurer la mise en place et l'amélioration de programmes d'éducation scolaire. En Haïti, le GREF intervient dans le département du Sud-Ouest pour appuyer la formation continue des maîtres de 60 écoles du secteur. www.gref.asso.fr

L'**APPEL** est une ONG qui travaille en partenariat avec les organisations du Sud. Ses actions ciblent avant tout les enfants. En Haïti, l'APPEL intervient pour le développement des infrastructures scolaires, le parrainage d'enfants ou la réalisation d'infrastructures pour l'accès à l'eau potable. www.lappel.org

Cités Unies France fédère les collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération internationale. Cités Unies France compte 500 adhérents et anime un réseau de 3 000 collectivités territoriales, engagés dans la coopération décentralisée. Les activités de Cités Unies France comprennent, entre autres, l'animation des groupes-pays, de groupes thématiques, l'organisation de journées de la coopération décentralisée. CUF anime ainsi un « Groupe pays Caraïbes », présidé par Charles Josselin, président de Cités Unies France. Plus d'informations à www.cites-unies-france.org.